



Case postale – 1337 Vallorbe
<http://sosjuravaudsud.blogspot.ch>


Paysage-Libre Vaud

Chemin de Mandou 149 – 1041 Bottens
<http://www.plvd.ch>

NEUF ÉOLIENNES GÉANTES AU BEL COSTER OSER DIRE NON!



Vue du restoroute de Bavois

UN PAS DE PLUS VERS LA DESTRUCTION MASSIVE DES CRÊTES DU JURA

ALPIQ, avec le consentement des autorités communales de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement, veut imposer 9 éoliennes géantes sur la crête ouest du Suchet, entre La Poyette et les Cernys. Ce parc éolien s'ajoute à ceux de la Vallée de Joux (7 machines), du Mollendruz (12), de Sur Grati (6), de Ste-Croix (6), de Provence (17), de Grandevent (11) et de la Grandsonnaz (17). Sans compter plus de 30 machines en deuxième ligne de crête dans la région Côte-aux-Fées - Montagne de Buttes - Fleurier.

Ainsi, de la Vallée de Joux au Creux du Van, ce sont 115 machines géantes culminant pour certaines à plus de 200 m qui seront visibles de partout et s'imposeront quotidiennement à des centaines de milliers de personnes. Des machines dont les pales brassent une surface supérieure à celle d'un terrain de football.

Pour ces 115 machines, ce seront aussi 700'000 tonnes de béton armé qui devront être coulées, des centaines de kilomètres de routes et de chemins à aménager pour des camions-grue de plus de 100 tonnes et une déforestation conséquente.

Ce seront aussi des investissements colossaux: pour le seul achat et la pose de ces 115 usines électriques, il faudra déboursier plus d'un milliard de francs puisés dans la poche des consommateurs, dont plus de 80% partiront directement à l'étranger. Aucune nouvelle technologie ne sera développée en Suisse et aucun poste de travail créé à long terme.

Pourquoi tout cela? La production de ces 115 éoliennes industrielles ne représente que 1% de la consommation électrique. En plus, il s'agit d'un courant aléatoire et intermittent qui ne peut en aucun cas répondre aux besoins de l'industrie, des transports ou des ménages.

DÉFENDRE NOS PAYSAGES, NOTRE SANTÉ ET NOTRE PORTE-MONNAIE

Il n'est pas trop tard pour défendre nos paysages et notre environnement, nos sites, châteaux et villages magnifiques, nos lieux de détente, de promenade et de loisir.

Des études sont faites pour protéger les chauves-souris, les rapaces et les biotopes. Mais rien pour protéger l'être humain des nuisances provoquées par les éoliennes industrielles, notamment les infrasons. Aucun de ces projets ne prend en considération les expériences faites dans les régions soumises à la dictature des éoliennes, en particulier l'allongement de la distance aux habitations (Canada et Bavière: 2 km; Royaume Uni: 3 km; USA 3,2 km, l'OMS suggère 3 km, etc).

Pour chaque éolienne, qui ne fournit que du courant aléatoire et intermittent, il faut disposer d'une source d'électricité parallèle capable d'intervenir pour compenser les baisses ou les interruptions de courant lorsque le vent s'arrête. Donc des centrales à gaz, polluantes, ou pire à charbon, à moins d'importer du courant nucléaire des pays voisins.

QUE FAIRE ET COMMENT ?

Oser dire non au projet Bel Coster, en faisant opposition. Chacun, quels que soient sa nationalité et son domicile, peut aller consulter le dossier déposé dans chacune des trois communes et/ou écrire une opposition directement à une des trois communes, par exemple «Commune de Ballaigues, Greffe municipal, 1338 Ballaigues». Délai pour déposer les oppositions: 12 avril 2017, par lettre recommandée.

Vous trouverez un modèle d'opposition, d'autres arguments et informations sous <http://sosjuravaudsud.blogspot.ch> ou www.plvd.ch.